

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mairie de PAILHES
Séance du 3 avril 2012

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Murviel lès Béziers

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents: 11 - Votants : 11 - Date convocation : 26/03/2012

L'an deux mille douze, le vingt-neuf octobre, le Conseil Municipal de la commune de Pailhès, appelé à siéger régulièrement par l'envoi de convocation mentionnant l'ordre du jour, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 19h00, sous la Présidence du Maire :

Présents : Mr Guy ROUDIER.
Mmes: Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Martine SALEMBIER. Mrs. Christian CAMPOY, Serge PINEL, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

Absents excusés : Mme Françoise LIGUORY. Mrs Eric DEDEBANT, Bernard RAVAILLE.

Secrétaire : Mme Linda BOUROUF CARRERAS, secrétaire de mairie.

Délibérations

2012/1 : Validation du Compte Administratif 2011.

Toutes les opérations de l'exercice 2011 sont closes. Les restes à réaliser en investissement de l'exercice 2011 s'élève à 493.095,00€, ils seront repris au budget primitif 2012.

Mr Guy ROUDIER, le Maire ne prend pas part au vote.

Voté à 6 voix pour, 2 contre, 2 abstentions.

2012/2 : Affectation du résultat

Le résultat de clôture 2011 positif en fonctionnement est de 102.393,15€

Il sera affecté pour 100.000,00€ en investissement et 2.393.15 en report de fonctionnement sur le budget 2012.

Voté à l'unanimité.

2012/3 : Validation du compte de gestion 2011

Le compte de gestion dressé par le trésorier de Murviel pour l'exercice 2011 est validé sans observation.

Voté à l'unanimité.

2012/4 : Vote des 3 taxes

L'état 1259 est proposé avec une légère augmentation des taux comme suit :

1- Taxe habitation :	14.96%	(14.74% en 2011)
2- Taxe Foncière bâti :	22.56%	(22.23% en 2011)
3- Taxe foncière non bâti :	73.00%	(71.93% en 2011)

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

- Organisation de la fête de Pailhès.

Fait à Pailhès le 4 avril 2012.

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mairie de PAILHES
Séance du 10 avril 2012

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Murviel lès Béziers

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents: 11 - Votants : 11 - Date convocation : 04/04/2012

L'an deux mille douze, le dix avril, le Conseil Municipal de la commune de Pailhès, appelé à siéger régulièrement par l'envoi de convocation mentionnant l'ordre du jour, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 18h45, sous la Présidence du Maire :

Présents : Mr Guy ROUDIER.
Mmes : Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Françoise LIGUORY, Martine SALEMBIER. Mrs.: Christian CAMPOY, Eric DEDEBANT, Serge PINEL, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

Secrétaire : Mme Linda BOUROUF CARRERAS, secrétaire de mairie.

Délibérations

2012/5 : Vote du budget primitif 2012.

Le budget primitif est présenté à l'assemblée et adopté.

Section Fonctionnement	397.000,00 €
Section Investissement	1.056.750,00 €

Voté à l'unanimité.

2012/6 : Hérault Energies, demande de subvention : Programme dissimulation des réseaux RD33.

Des travaux de dissimulation des réseaux d'Electricité, d'Eclairage public et de télécommunications sur la RD33 sont prévus pour un montant prévisionnel de 10.607.22 € et font l'objet d'une aide d'Hérault Energies pour un montant possible de 6.733.42 €. La participation de la commune est estimée à 2.244,48 €. Il est demandé à l'assemblée d'autoriser le Maire à signer la convention financière avec Hérault Energies ainsi que l'ensemble des documents liés à l'opération. La dépense est inscrite au budget primitif 2012.

Voté à l'unanimité.

2012/7 : Hérault Energies : Collecte et valorisation des Certificats d'Economie d'Energie.

La commune s'engage dans une politique globale de maîtrise de l'énergie des bâtiments communaux et installations techniques, notamment l'éclairage public, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de valider le projet de convention d'habilitation proposé par Hérault Energies et de l'autoriser à signer les documents liés à cette convention.

Voté à l'unanimité.

Avis motivé : Enquête publique des ETS CASTILLE à Thézan lès Béziers.

La commune de Murviel demande le soutien de l'assemblée délibérante et de voter contre l'extraction aux condamines par les ETS CASTILLE.

Voté à l'unanimité.

Questions diverses :

Une pétition est posée devant l'assemblée pour le maintien de la convention d'utilisation de l'aérodrome Pézenas-Nisas par les avions de lutte contre l'incendie du S.D.I.S.

Signé à l'unanimité.

Fait à Pailhès le 13 avril 2012.

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mairie de PAILHES
Séance du 14 juin 2012

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Murviel lès Béziers

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents: 10 - Votants : 10 - Date convocation : 11/06/2012

L'an deux mille douze, le quatorze juin, le Conseil Municipal de la commune de Pailhès, appelé à siéger régulièrement par l'envoi de convocation mentionnant l'ordre du jour, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 19h15, sous la Présidence du Maire :

Présents : Mr Guy ROUDIER.
Mmes : Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES Françoise LIGUORY, Martine SALEMBIER. Mrs. Christian CAMPOY, Serge PINEL, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

Absent excusé: Eric DEDEBANT.

Secrétaire : Mme Anne-Marie CARQUET.

Délibérations

2012/8 : Traitement contre la chenille processionnaire du pin et demande de subvention :

Réalisation de traitement contre la chenille processionnaire de pin effectué par l'Office National des Forêts. Ce traitement est réalisé à l'aide d'un produit biologique ne présentant pas de nocivité pour l'environnement. La subvention demandée auprès du Conseil Général sera versée directement au service comptable de l'Office National des Forêts et sera déduite du montant total des travaux hors taxes.

Voté à l'unanimité.

2012/9 : Proposition préfectorale de Fusion des syndicats paragrêles : Autignac et Saint-Chinian.

Mr le Sous-Préfet propose la fusion des syndicats paragrêles d'Autignac et Saint-Chinian. Les communes appartenant aux syndicats paragrêles d'Autignac et St Chinian ont décidé de conserver leur structure autonome pour la distribution et le ramassage des fusées. Toutes les communes garderont leurs représentants (2 par commune) et procéderont à l'élection d'un président et vice-président pour le nouveau syndicat fusionné. Le nom du regroupement reste à définir.

Voté à l'unanimité.

2012/10 : Subventions exceptionnelle à l'association « Flèches de l'Orb » :

L'assemblée est informée qu'une demande de subvention a été faite par l'association les Flèches de l'Orb. L'association a également déposé en mairie le bilan du 12 septembre 2011 au 31 mars 2012 ainsi que le bilan prévisionnel et le certificat d'inscription à l'INSEE. Le Maire propose une attribution de 250,00 €.

Voté à l'unanimité.

2012/11 : Avis sur le projet S.C.O.T. Biterrois : Arrêté du 1^{er} mars 2012 :

Il est demandé au Conseil de se prononcer et de donner un avis sur le projet du S.C.O.T. du Biterrois arrêté par délibération du N°2012-03 du 1^{er} mars 2012.

Voté à l'unanimité.

Fait à Pailhès, le 18 juin 2012.

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mairie de Pailhès
Séance du 29 octobre 2012

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Murviel lès Béziers

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8 - Votants : 8 - Date convocation : 23/10/2012

L'an deux mille douze, le vingt-neuf octobre, le Conseil Municipal de la commune de Pailhès, appelé à siéger régulièrement par l'envoi de convocation mentionnant l'ordre du jour, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 18h30, sous la Présidence du Maire :

Présents : Mr Guy ROUDIER.
Mmes Anne-Marie CARQUET, Claudine CARAYON-TAURINES, Martine SALEMBIER, Mrs. Christian CAMPOY, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

Absents excusés : Mme Françoise LIGUORY, Mrs Eric DEDEBANT, Serge PINEL.

Secrétaire : Mme Anne-Marie CARQUET.

Délibérations :

2012/12 : SIAEPA : Rapport indicateur qualité de l'eau et assainissement exercice 2011.

Le Maire informe le conseil municipal des rapports indicateurs concernant l'exercice 2011 du SIAEPA Thézan Pailhès et n'émet aucune observation particulière. **Voté à l'unanimité.**

2012/13 : « ACTES » Mise en œuvre de la télétransmission des actes de la commune.

La commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la sous-préfecture. Après consultation dans le cadre du code des marchés publics, la Société Berger Levrault a été retenue pour être le tiers de la télétransmission. **Voté à l'unanimité.**

2012/14 : Hérault Energies : Demande subvention : Economie d'énergie sur installations communales.

Mr le Maire expose la nécessité de demander une aide financière pour l'achat de 4 persiennes en PVC pour le foyer communal ainsi que des fenêtres à 2 vantaux en PVC pour l'école primaire dans le cadre de vétusté et d'économie d'énergie. **Voté à l'unanimité.**

2012/15 : Hérault Energies : Demande subvention Horloges astronomiques programme 2012.

Mr le Maire informe que l'installation de 4 horloges astronomiques permettra une économie d'énergie significative dont la réalisation bénéficie d'une subvention d'Hérault Energies. **Voté à l'unanimité.**

2012/16 : Convention contrat de maintenance pour le suivi des bornes d'incendie (SDIS et Lyonnaise des eaux).

Mr le Maire informe l'assemblée qu'il est obligatoire d'instaurer un contrat de maintenance des poteaux d'incendie de la commune. Il fait lecture du projet de contrat proposé par les gestionnaires du réseau SUEZ Environnement Lyonnaise des Eaux; La commune possédant 6 hydrants actuellement, le contrat est évalué à 348€. Demande est faite à signer la convention de contrat de maintenance ainsi que la prévision de la dépense au budget 2013. **Voté à l'unanimité.**

2012/16 bis: Convention Commune/ S.D.I.S. Murviel lès Béziers.

La construction du centre de secours étant terminés et les financements définitifs, il y a lieu de signer une convention de participation entre les trois communes au prorata du nombre d'habitants. La participation de Pailhès est établie sur la base de 478 habitants (dernière base chiffrée INSEE). Le montant total est 392.970,00 €. **Voté à l'unanimité.**

2012/17 : Adhésion Risque Prévoyance Collective auprès de la SMACL.

Le CDG34 a décidé d'engager une procédure de mise en concurrence pour le risque de prévoyance. Le Maire demande à l'assemblée de se joindre à la procédure, l'offre de la mutuelle S.M.A.C.L. Santé a été retenue ; **Voté à l'unanimité.**

2012/18 : Demande de subvention dans le cadre de la D.E.T.R. (Dotation Equipements Territoires Ruraux).

Le Maire demande à déposer un dossier DETR pour le goudronnage de la commune en précisant que ces travaux doivent faire l'objet d'études auprès d'un cabinet. Il doit être déposé avant le 31/12/2012. **Voté à l'unanimité.**

2012/19 : Achat d'un camion pour la commune de Pailhès.

Le maire informe l'assemblée que le camion communal est vétuste et propose de racheter le camion de la communauté de communes Orb et Taurou pour un montant de 8.500,00 €. **Voté à l'unanimité.**

Fait à Pailhès, le 5 novembre 2012.

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mairie de Pailhès
Séance du 12 novembre 2012

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Murviel lès Béziers

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 8 - Votants : 8 - Date convocation : 06/11/2012

L'an deux mille douze, le douze novembre, le Conseil Municipal de la commune de Pailhès, appelé à siéger régulièrement par l'envoi de convocation mentionnant l'ordre du jour, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 18h30, sous la Présidence du Maire :

Présents :

Mr Guy ROUDIER.

Mmes Anne-Marie CARQUET, Martine SALEMBIER, Mrs Christian CAMPOY, Eric DEDEBANT, Bernard RAVAILLE, Bernard RICARD, Daniel SAVELON.

Absents excusés :

Mmes Claudine CARAYON-TAURINES, Françoise LIGUORY, Mr Serge PINEL.

Secrétaire de séance:

Mme Anne-Marie CARQUET.

Délibérations :

2012/20 : Subvention au Collège Le Cèdre de Murviel lès Béziers.

Le principal du collège le Cèdre, sollicite une subvention pour des voyages éducatifs en 2013 pour 9 élèves : Bonascre 7 au 12/01/2013, Barcelone 25 au 26/03/2013, Millau 27 au 31/05/2013 et sortie sportive à Vendres 17 au 21/06/2013 pour les élèves ayant l'option sport. Une somme de 40 € est attribuée pour chaque élève pour un coût total de 360 € qui sera inscrit au budget 2013. **Voté à l'unanimité.**

2012/21 : Projet P.L.U. : Débat sur le P.A.D.D. (projet d'aménagement et de développement durable)

Débat et vote du P.A.D.D. du P.L.U. (Plan local d'Urbanisme) en cours d'élaboration en tenant compte des observations notées en marge du document présenté au Conseil Municipal :

- 1) La commune n'a pas encore instauré de taxe de sous-densité et n'a pas fait l'objet d'une délibération, conformément à l'article 28 de la loi de finances rectificatives pour 2010.
- 2) L'arrachage des vignes a eu lieu avant 2000 ce qui explique les chiffres du S.C.O.T. biterrois.
- 3) Les espaces viticoles couvrent une partie seulement du territoire communal.
- 4) Le secteur boisé concerne également l'intérieur du village à proximité des bassins d'eau ainsi que le secteur de la Gineste.
- 5) Le point de diversification du logement attendu concerne des logements locatifs aidés à mettre en œuvre dans le P.L.U. (20% de logements aidés dans les 30% de logements locatifs).
- 6) La pizzeria nommée dans les commerces de proximité n'existe plus.
- 7) La fibre optique est déjà accessible sur Pailhès, située sur chemin de Pézenas et route de Corneilhan.
- 8) Le réseau de gaz est situé à l'extrémité Nord du territoire « risques technologiques et des pollutions limitées ». **Voté à l'unanimité.**

2012/9 bis : Fusion Syndicat Paragrêle Autignac/Saint-Chinian.

Le sous-Préfet a annoncé la fusion entre ce syndicat et ceux des communes limitrophes et l'a nommé « Syndicat Intercommunal de Défense Paragrêle du Murvielmois et du Saint-Chinianais » pour une durée illimitée. Le siège est fixé à Saint-Chinian et nécessite une délibération d'approbation des communes concernées. **Voté à l'unanimité.**

2012/22 : DM N°2 Augmentation de l'article 1641 capital emprunts.

Diminution de l'article 020 dépenses imprévues de 1000,00 € pour augmentation capital emprunts. **Voté à l'unanimité.**

Fait à Pailhès le 19 novembre 2012.